

## grand bac à fleur déposé par la mairie

Par Iopa, le 15/05/2019 à 12:48

**BONJOUR (les CGU du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse)**

notre mairie veut installer de grands bacs à fleurs devant ma sortie de domicile, à environ 1m de mon escalier. cela se situe sur un espace communal non exploité (pas de parking). Cette sortie est située à l'arrière de ma maison, c'est donc une sortie secondaire. nous avons l'habitude de sortir nos vélos par là, notre kayak....bref, nous avons besoin de plus d'espace pour sortir.

en a t elle le droit ? aussi près ?

merci pour votre réponse

Par ESP, le 15/05/2019 à 13:51

Bonjour

Il est des cas où la négociation peut déboucher sur un accord, celui-ci en fait partie, prenez RDV en Mairie.